



Contrat de don d'archives privées dans le cadre de la collecte de témoignages
liés au COVID-19

Entre les soussignés :

Mme / M. (le représentant légal si enfant mineur) demeurant (veuillez indiquer votre adresse),

.....
.....

d'une part,

et la Mairie de Beaugency

20 rue du Change

45190 Beaugency

d'autre part, a été faite la convention suivante :

Article premier

- Mme / M. déclare donner à la Mairie de Beaugency : (Veuillez indiquer de quoi il s'agit, un enregistrement vidéo/un document manuscrit/un journal photographique etc.)

.....

Article 2

- Le don est réciproquement consenti et accepté par les parties aux conditions ci-dessous énoncées.

Article 3

- En aucun cas, ce don ne pourra entraîner une responsabilité pécuniaire pour la Mairie de Beaugency.

Article 4

- Le Maire de Beaugency assumera la responsabilité des témoignages consignés dans l'inventaire que le service des Archives municipales établira à la prise en charge du don.

Article 5

- Le donateur (ou son représentant) autorise (choisir une option) :

- La communication libre et immédiate de son témoignage.
- soumet la communication de son témoignage à un délai deannées à compter de

ce jour, délai à l'issue duquel la consultation du témoignage et la publication d'extraits, sous quelque forme que ce soit, sont libres de toute restriction.

Des dérogations individuelles sont possibles, sur son autorisation écrite ou celle de ses ayants droits (indiqués ci-dessous).

- ne permet la communication de son témoignage que sous réserve de son autorisation écrite.

- Le donateur conserve le droit d'accès aux documents ou objets sus-visés.

Article 6

- Le donateur (ou son représentant) donne à la Mairie de Beaugency, une autorisation permanente de reproduction et de représentation à un public, de son témoignage, par tout procédé de son choix et sur quelque support que ce soit, sous réserve de la communicabilité de son témoignage (voir Article 5). Ceci est valable dans le cadre d'un usage non commercial.

Le donateur (ou son représentant) cède l'intégralité de ses droits d'auteur sur les enregistrements/textes manuscrits ou numériques/photographies etc., en cas d'exploitation gratuite et autorisée.

Toutefois, l'exploitation commerciale de tout ou partie du témoignage sera soumise à son autorisation écrite et pourra faire l'objet d'une rémunération entre lui, ou ses ayants droits, et le diffuseur.

. Noms et adresse des ayants droits :

.....
.....
.....

Fait en deux exemplaires (un exemplaire signé vous sera retourné).

À (lieu)....., le (date).....

Le Maire de Beaugency,

Le donateur,

(ou son représentant légal si l'enfant est mineur)